



**Sainte-Cécile-de-Milton**

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

---

## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION ÉCRITE DU 17 JANVIER 2022

---

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton que la séance ordinaire prévue le 17-01-2022 est suspendue. Les règles énoncées par l'arrêté 2021-054 du 16 juillet 2021 doivent être appliquées et par conséquent, la séance ordinaire est remplacée par une consultation écrite. Les questions doivent être acheminées par courriel à : [greffe@miltonqc.ca](mailto:greffe@miltonqc.ca)

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.



---

Yves Tanguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 22 décembre 2021, entre 8h et 16h30, ainsi que sur le site internet de la Municipalité ([miltonqc.ca](http://miltonqc.ca)). En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 décembre 2021.



---

Yves Tanguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier